

Modalités d'Organisation des Epreuves de Sélection en vue de l'Admission au Certificat de Capacité d'Orthophonie Année Universitaire 2011-2012

Épreuves d' Admissibilité : Jeudi 1er Septembre 2011

Les candidats doivent se présenter une demi-heure avant le début des épreuves, munis d'une **pièce d'identité et de la convocation**. (En cas de non réception de la convocation prière de contacter la Scolarité).

► **14 h00 - 15 h00**

Maîtrise de la langue écrite
(90 QCM* - notation sur 90)

► **16 h00 - 17 h00**

Biologie et mathématiques
(90 QCM* - notation sur 90)

(*QCM = Questions à choix multiples)

La liste des candidats admissibles et admis sera consultable sur le site internet de la Faculté de Médecine : www.timone.univ-mrs.fr

Le nombre de candidats retenus pour les épreuves d'admission sera égal à **deux** fois le nombre de candidats autorisés à s'inscrire pour suivre les enseignements, conformément au **numerus clausus** fixé par le Ministère (à titre indicatif : si le **numerus clausus** est maintenu à 38 postes, **76 candidats seront retenus pour les épreuves orales**).

Épreuves d' Admission : **Lundi 19, Mardi 20 et Mercredi 21 Septembre 2011**

SEULS Y PARTICIPERONT LES CANDIDATS RETENUS AUX EPREUVES D'ADMISSIBILITE.

Cette épreuve comporte **deux** épreuves orales :

1. Grand oral individuel de 15 à 20 mn pour l'évaluation de la flexibilité du langage oral et de la motivation (notation sur **150**)
2. **Une épreuve orale portant sur des tests de logique (Notation sur 100)**

Pour les candidats retenus à l'issue des deux groupes d'épreuves, seront également vérifiées :

- ⇒ **Les aptitudes sensorielles des candidats** (mesure de l'acuité visuelle et audiométrie)
- ⇒ **Les aptitudes psychiques des candidats**

La constatation d'une inaptitude entraîne l'élimination, quelles que soient les notes obtenues aux autres épreuves. Dans ce cas, il sera alors fait appel au(x) candidat(s) suivants, dans l'ordre du classement établi à l'issue des deux premiers groupes d'épreuves.